

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 1^{er} octobre 2024, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur deux demandes de dérogations mineures au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 4555, boulevard de la Côte-Vertu et a pour objet d'autoriser la localisation d'une enseigne directionnelle qui ne respecte pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 4777, rue de Levy et a pour objet d'autoriser un usage accessoire casse-croûte dépassant la superficie maximale autorisée dans un bâtiment industriel.

Fait à Montréal, le 12 septembre 2024.

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du conseil d'arrondissement